

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception 14/02/2013	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le 14/02/2013	N° d'enregistrement F091 13 P0066
---------------------------------	--	--------------------------------------

1. Intitulé du projet

LOTISSEMENT COMMUNAL D'HABITATION ET PARKING

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
N°33. Permis d'Aménager	- Emprise du P.A. > 5 ha = 6,7 ha - Surface Plancher maxi > 10 000 m ² = 13 105 m ²
N°51. Défrichage	Autorisation de défrichage

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

La commune de Rochefort-du-Gard, propriétaire des terrains, souhaite les aménager de façon à créer un ensemble d'habitation mixte dont 30% de logements sociaux. Le projet créera à la fois des voiries de dessertes pour les véhicules mais également des voies de liaison douce, le long de l'avenue de Provence et entre les macrolots (Collège/École/Garrigue).

4.2 Objectifs du projet

- Aménagement urbain pour assurer la desserte et la viabilité de 6 macrolots destinés à de l'habitation.
- Aménagement d'un parking (VL et autocars) pour l'utilisation de la salle des sports contiguë.
- Création de deux bassins de rétention hydraulique, dont le plus grand sera aménagé en espace vert paysagé et planté.
- Conservation de la pinède existante à l'angle de l'avenue de Provence et de l'avenue de Saint Exupéry.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

1. Défrichage des emprises d'équipement commun : voiries - bassins - parking, puis décaissement.
2. Mise en place de réseaux sous-terrains (EU - AEP - EP - Elec. - FT - Gaz (à l'étude) et branchements pour desservir chaque macrolot).
3. Réalisation des revêtements de la voirie primaire, voies de déplacement doux, trottoir, parking.
4. Plantation des espaces communs, roues, bassins, trottoirs.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Voies et Espaces publics entretenus par la commune.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Permis d'Aménager.
- Déclaration au titre de la loi sur l'eau.
- Autorisation de défrichement.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Permis d'Aménager et Autorisation de défrichement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Les 6 macrolots représentent : 4,23 ha	63% de l'assiette
Les voiries et parking : 1,01 ha	15% de l'assiette
Les espaces verts (conservés et créés) : 1,46 ha	22% de l'assiette

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Avenue de Provence,
Rue Monticelli,
Avenue Saint Exupéry

à ROCHEFORT-DU-GARD
30650

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ | Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" ___ | Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" ___ | Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Garrigue et pinède (conservée) communales.

Zone naturelle entre le collège et la salle des sports, et la Gendarmerie et l'école Saint Exupéry.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui



Non



Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

POS modifié n°4 du 29/06/2011

Règlements applicables :

- Zone 2NAh1 (habitat)
- Zone UCb (habitat et équipements publics)

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui



Non



5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-moact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche est à 1,2km du site du projet. Cf Cartographie en annexe
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le territoire du projet n'est pas couvert par un plan de prévention du bruit, néanmoins il est situé à 500 m de la zone 50-55dB du secteur affecté par le bruit (A9). Cf Cartographie en annexe

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aléa incendie très élevé dans le Pied de la Cabane. Aléa incendie élevé à l'autre moitié Est de la surface du projet. Appartient à la zone de sismicité très faible. Risques technologiques : transport de matières dangereuses (A9). Absence de PPRI
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas dans un site inscrit, cependant le Village de Rochefort-du-Gard qui est un site inscrit est situé à 350m du projet. Cf Cartographie en annexe
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est situé dans aucun périmètre Natura 2000, les périmètres les plus proches sont : SIC Le Rhône Aval à 7km, ZPS et ZICO Gorge du Gardon à 10km, ZSC Etang de Valliguières à 7,8km, Etang et mare de la Capelle à 12,4 km, ZPS Costière nîmoise à 13,2km. (Cf Cartographie en annexe)
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun monument ou site UNESCO n'est dans le périmètre du projet, les plus proches sont : Zone tampon du Pont du Gard à 10,5km, Site classé : Sanctuaire de la Notre Dame de Grâce à 1,6km, Site classé : Promontoir du Castellans et des garrigues de la Coste à 8,6km. (Cf Cartographie en annexe)

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sont en excédent 13.500 m3 de déblais (roche et cailloux issus du terrassement des voiries et de la création du bassin de rétention).
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des enrochements sont à prévoir autour du bassin de l'ordre de 2.250 m3 de remblais.
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les principaux impacts à attendre sont potentiellement, et avant mesure corrective, la perte d'habitats d'espèces, la destruction temporaire d'individus et le dérangement temporaire en phase de chantiers. Néanmoins aucune continuité écologique ne sera altérée.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non, en raison de l'éloignement trop important.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Absence d'espaces agricoles et maritimes identifiés. Principalement composé d'espace naturel (garrigues et friches) et d'espace forestier (chênaie verte) sur une surface de 3,553 ha.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun risque technologique, mis à part celui lié au transport de matières dangereuses (sur l'A9 à 1200m).
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Risques d'incendie élevé à très élevé au niveau du Pied de la Cabane. - Commune en risques de sismicité très faible (1A) : aléa sismique en 2005 modéré de $1,1 \text{ m/s}^2 \Rightarrow \text{accélération} < 1,6 \text{ m/s}^2$.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Cf Cartographie en annexe
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Hormis en phase de chantier.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p><input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>	<p>Éclairage standard (de type lampadaire) du quartier d'habitation mais orientation des émissions lumineuses vers le sol.</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<p><input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>	<p>- Déclaration au titre de la loi sur l'eau</p> <p>- Les eaux pluviales sont prévues pour être redirigées vers un bassin de rétention.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<p><input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p>	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<p><input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>	<p>Les eaux usagées des futurs habitants seront dirigées vers la STEP.</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<p><input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>	<p>D'après la DRAC : rien au plan de servitude.</p>
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<p><input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>	<p>Sur l'urbanisme et l'aménagement, mais à très faible proportion par rapport à la population Rochefortaise.</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Ce projet de lotissement communal d'habitation vient s'insérer entre l'espace urbanisé existant et le milieu naturel à l'ouest de la zone.

Il s'inscrit en dehors de périmètres à enjeux identifiés. Citons par exemple :

- L'absence de zones humides, de zones naturelles d'intérêt pour la biodiversité (absence de ZNIEFF, Natura 2000, APPB...), et de continuités écologiques avec l'une d'elle ;
- D'une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ;
- De captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ;
- D'activité humaine agricole ou sylvicole ;
- De sols pollués.

Ces éléments justifient de la localisation et s'attachent également à respecter les caractéristiques locales, et plus globalement les réflexions du Grenelle de l'Environnement. Par ailleurs les impacts négatifs à attendre sur l'environnement sont globalement jugés ici faibles. En effet la nature même du projet, n'engendre pas de nuisances particulières en dehors de la phase de chantier (absence de nuisance olfactive, sonores, pollution lumineuse, de l'eau ou de l'air). Citons néanmoins un impact à attendre sur le milieu naturel et les espèces en l'absence de mesures (pertes d'habitats...). A ce titre, il est envisagé la mise en œuvre de mesures spécifiques sur le milieu naturel et un accompagnement écologique par un écologue pendant et avant le démarrage du chantier, afin de garantir un chantier le plus vertueux possible (contrôle des emprises, balisage d'éventuels secteurs à enjeux, veille sur les risques de pollutions, etc...). Enfin, la mise en place d'une zone tampon de 50 m de large avec le milieu naturel, entretenue par une fauche régulière et en dehors de période de reproduction (débroussaillage de préférence en dehors du printemps/été), devrait permettre de compenser certains impacts prévisibles mais aussi l'installation d'une faune patrimoniale que la fermeture du milieu ne pouvait laisser s'exprimer (recolonisation du chêne vert, pin etc...). Enfin la palette végétale choisie ne fait pas apparaître d'espèces allochtones et ou invasives.

Pendant le chantier, les mesures suivantes sont également prévues : Mesures de préservation de la qualité de l'air : bâchage des bennes, compactage rapide des terres et arrosage des sols par temps sec pour limiter les poussières. Optimisation du plan de circulation des engins. Gestion des déchets de chantier. Propreté du chantier : entretien hebdomadaire. Préservation de pollution des sols et sous sols, par réalisation d'installation de chantier, zone de stockage et nettoyage des engins sur zone aménagée et imperméabilisée, présence de kit anti-pollution dans les engins. Evacuation régulière des déblais sur site autorisé.

Aussi au regard de cette analyse, de la nature même du projet, sa localisation dans un contexte péri-urbain, l'absence d'enjeux environnementaux identifiés, la prise en compte des risques liés aux milieux naturels et des mesures proposées tant en phase d'exploitation que de chantier, l'élaboration d'une étude d'impact ne semble pas justifiée.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Carte Naturalia: Plan de prévention des bruits
Carte Naturalia: Sites réglementaires
Carte Naturalia : ZIC
Délibération du Conseil municipal sollicitant l'examen au cas par cas
Notice décrivant le projet (extrait du Permis d'Aménager)

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Rochefont du Gard

le,

13 Février 2013

Signature



Le Maire
Patrick VACARIS